



Marseillais Solidaires des Morts Anonymes

RAPPORT ANNUEL 2025

Présenté et adopté en Assemblée Générale du 28.03.2026



Sommaire

3

Avant-propos : aucune cérémonie d'obsèques, sauf si quelqu'un s'en charge

4

Activité 2025

- 5 Moyens matériels et humains
- 6 Les personnes défuntées accompagnées en 2025
- 9 A la recherche des familles et des proches
- 10 Etat des lieux, embellissement des tombes
- 12 *L'hommage public laïque en deux temps
- 14 Nos liens avec les institutions et les associations marseillaises
- 16 Communication
- 18 Perspectives 2026-2027

19

Annexe

19 Annexe 1 – Récit des funérailles de Yevgen PONOMAROV

*L'hommage public laïque en deux temps



Une fleur pour la dignité
1^{er} et 2 novembre 2025

Participez au fleurissement des tombes
Durant ces deux jours, en venant embellir la sépulture de votre famille ou d'un être cher, nous vous invitons à fleurir une tombe non visitée parmi les 21 cimetières de Marseille.

Samedi 1^{er} novembre 2025 à 11h00, venez partager un temps d'**hommage public et laïque pour la dignité humaine, Cimetière Saint Pierre, Carré 50.**

Maison des Associations, S.L. n°300, 93 la Canebière, 13001 Marseille
06 60 06 07 93 | contact@marseillemortsanonymes.org | www.marseillemortsanonymes.org
En savoir plus ► Une fleur pour la dignité - Marseillais Solidaires des Morts Anonymes

Conférence & Hommage
Aux personnes défuntées à Marseille,
sans famille ni proche identifiés
Vendredi 28 novembre 2025

- ◆ 10h00 ◆ **Conférence : Les réalités ignorées des décès et des funérailles des personnes défuntées, sans famille ni proche identifiés**
- ◆ 11h30 ◆ **Cérémonie d'hommage en mémoire des personnes décédées accompagnées par Marseillais Solidaires des Morts Anonymes depuis octobre 2024**
- ◆ 13h00 ◆ **Verre de l'amitié**

Entrée gratuite sur inscription
Mairie 1^{er} et 7^{ème} arrondissements
61 la Canebière, 13001 Marseille
► Conférence & Hommage – Marseillais Solidaires des Morts Anonymes

Maison des Associations, S.L. n°300, 93 la Canebière, 13001 Marseille
06 60 06 07 93 | contact@marseillemortsanonymes.org | www.marseillemortsanonymes.org

Avant-propos



Aucune cérémonie d'obsèques, sauf si quelqu'un s'en charge

Sans proche pour organiser les funérailles, aucune cérémonie n'a lieu. Les pompes funèbres procèdent alors à l'inhumation de manière administrative et sans public.

Depuis 2009¹, l'association Marseillais Solidaires des Morts Anonymes assure une présence citoyenne aux obsèques de celles et ceux qui meurent de la grande précarité, de l'exclusion et dans la plus grande solitude, afin que toute personne ait des obsèques dignes et une sépulture décente.

Il s'agit de personnes sans chez-soi décédées à la rue, dans un squat, un centre d'hébergement... Il s'agit aussi de personnes isolées souvent âgées décédées chez elles, à l'hôpital ou en EHPAD et dont personne n'a réclamé le corps. Il s'agit aussi parfois de bébés ou de personnes non identifiées inhumées sous X.

C'est parce que nous sommes indignés de cette condamnation à une double exclusion, celle subie dans la vie et celle subie dans la mort, parce que nous nous battons contre l'oubli que l'association Marseillais Solidaires des Morts Anonymes (MSMA) a été créée.

MSMA est membre du Collectif national Les Morts de la Rue (www.mortsdelarue.org).

MSMA a pu construire, petit à petit, un rituel pour l'organisation des funérailles qui se divise en deux parties distinctes : recueillement à la chambre mortuaire, puis cérémonie au cimetière, sachant que la démarche est totalement laïque comme notre association, ce qui n'exclut par le respect des volontés religieuses lorsqu'elles sont connues.

Marseillais Solidaires des Morts Anonymes est composée de bénévoles, d'associations agissant contre la précarité à Marseille, de structures liées à l'accueil et l'hébergement, ... De toutes celles et ceux qui veulent y prendre part.

¹ Association n°W133012142 déclarée JO n°26 du 27 juin 2009 n°210 | SIRET : 531 706 000 000 19

Activité 2025

Durant l'année 2025 les membres de Marseillais Solidaires des Morts Anonymes ont cherché à développer les objectifs de l'association qui sont :

- D'organiser, pour les personnes seules, des funérailles dignes,**
- De faire savoir la dramatique situation des personnes sans-abri, sans chez-soi qui voient leur état de santé gravement altéré au point d'en mourir, et alerter sur les autres situations d'isolement qui conduisent à une mort solitaire.**

Marseillais Solidaires des Morts Anonymes (MSMA), c'est aussi une action permanente envers les morts de la rue, anonymes ou isolés pour leur rendre hommage, rechercher l'entourage, accueillir et accompagner les proches endeuillés parfois de très longues années après le décès, entretenir les tombes, contribuer à l'enquête nationale annuelle du Collectif Les Morts de la Rue pour mieux analyser les causes et les conditions de la mort des personnes sans chez-soi et anciennement sans chez-soi.

Marseillais Solidaires des Morts Anonymes
Maison des Associations, Boîte aux lettres n°300
93, la Canebière, 13001 Marseille

Courriel : contact@marseillemortsanonymes.org

Tél. : 06 60 06 07 93

Site internet : www.marseillemortsanonymes.org

Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale du 15 mars 2025

Association Habitat Alternatif Social, Cécile SUFFREN

Joseph STRAVATO

Bureau du Conseil d'administration

Bérangère GRISONI, présidente

Didier LEI, secrétaire

Alix DE LOMBARDON, membre

Alain MICHEL, secrétaire adjoint

Marie-Claire SAVA-METTI, trésorière

Moyens matériels et humains

L'association ne dispose pas de local, elle est domiciliée à la Maison des Associations.

Elle est composée uniquement de bénévoles issus d'horizons variés, reflétant ainsi la diversité de la société civile et de la population marseillaise.

Actions réalisées en 2025	Nombre de bénévoles	Total d'heures sur l'année
Nombre total de bénévoles : 15 (14 en 2024)		
Obsèques (et préparation)	11	680
Etat des lieux, embellissement des tombes	11	85
Hommages (1 ^{er} et 28 novembre)	15	120
Recherche des familles et des proches	6	150
Demandes d'information	1	20
Rencontres des bénévoles	15	45
Activité administrative, CA et bureau	7	110
Rencontres, réunions extérieures	3	20
Equivalent temps plein	0,75 ETP (0,31 ETP en 2024)	1230 h (575 h en 2024)

■ Bénévoles

En 2025, l'équipe des bénévoles compte **15 membres** (contre 14 en 2024), confirmant une stabilité malgré quelques départs liés à des contraintes personnelles (maladie, éloignement). Les sources de recrutement restent variées : notre site internet, BLA BL'ASSO, le mur du bénévolat de la Maison des associations, ainsi que celui présent sur la Corniche piétonne lors de l'événement "La Voie est Libre". Le conseil d'administration passe de 8 à 7 membres en 2025 (un non-renouvellement pour raison de santé).

2025 marque une **hausse significative de l'activité de l'association**, avec un total de **1 230 heures d'engagement** (contre 575 heures en 2024), soit une progression de **114 %**.

L'association a accompagné **62 personnes défunt(e)s en 2025**, contre 27 en 2024, soit une **augmentation de 122 %**. **Cette hausse interroge sur les causes sous-jacentes et souligne l'urgence de répondre à des besoins croissants en accompagnement.**

■ Adhérents et donateurs

	2025	2024	2023
Adhérents	12 dont 2 associations	14 dont 1 association	7
Donateurs	4	4	2

MSMA dispose de ressources propres (adhésions, dons) et perçoit une subvention de la ville de Marseille.

Que toutes celles et tous ceux qui contribuent à donner de leur temps et de leur énergie pour réfléchir avec nous, nous soutenir, accompagner nos actions ou participer à leur développement en soient ici chaleureusement remercié.e.s.

Les personnes défuntées accompagnées en 2025

Le terrain commun est un emplacement au cimetière dont la commune est obligée de disposer contrairement à la concession funéraire qui n'est pas obligatoirement instituée au cimetière, bien qu'elle soit la norme en France, accordée par décision du conseil municipal moyennant le paiement d'une redevance dont le tarif est fixé en fonction de la taille et de la durée (définie dans l'article L. 2223-13 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)).

Depuis 1991, la « fosse commune » ou le « carré des indigents » ont été rebaptisés « **terrain commun** ». En effet, cette dénomination a disparu au profit de **divisions à caveaux de terrain commun**, raccourci en « terrain commun » ou « carré commun » ou « terre commune ».

Le terrain commun accueille toute personne qui a fait le choix de cette inhumation ou dont la famille fait ce choix. Il accueille aussi :

- les personnes décédées démunies ou sans ressource suffisante,
- les personnes décédées anonymement ou dont la famille n'a pas réclamé la dépouille.

La loi fait obligation aux communes de procéder à leurs frais à l'inhumation des personnes dépourvues de ressources suffisantes et sans famille proche pouvant prendre en charge l'organisation des obsèques. Selon l'article L. 2213-7 du CGCT, le Maire ou, à défaut, le représentant de l'Etat dans le département pourvoit d'urgence à ce que toute personne décédée soit ensevelie et inhumée décentement sans distinction de culte ni de croyance.

Le Maire fait procéder à la crémation du corps lorsque le défunt en a exprimé la volonté (article L. 2223-27).

A Marseille la mission de service public définie à l'article L. 2223-19 est assurée par la régie des pompes funèbres municipales. Celle-ci prend en charge les frais d'obsèques de ces personnes. Si la personne défunte avait des ressources financières, la commune pourra être remboursée des dépenses avancées. Si la personne défunte s'avère dépourvue de ressources, les frais d'obsèques seront supportés par la collectivité.

Les sépultures individuelles situées en terrain commun sont soumises au délai de rotation de 5 ans² prévu à l'article R.2223-5 du CGCT. Ce délai constitue la période réglementaire minimum durant laquelle la collectivité ne peut reprendre une sépulture située en terrain commun.

Le délai commence à courir à partir de la date d'inhumation de la personne défunte.

A l'issue de ce délai, la commune pourra reprendre le terrain afin de l'affecter à une nouvelle sépulture.

■ Un réseau d'accompagnement

L'association Marseillais Solidaires des Morts Anonymes, appuyée par les pompes funèbres municipales de Marseille, organise la présence de citoyennes et citoyens bénévoles afin d'accompagner individuellement, les funérailles de chaque personne défunte, dont la famille et les proches n'ont pas été identifiés.

² L'ouverture des fosses pour de nouvelles sépultures n'a lieu que de cinq années en cinq années. Article R2223-5. Version en vigueur depuis le 09 avril 2000 [Création Décret 2000-318 2000-04-07 jorf](#)

Notre association représente cette façon « d'être avec ». Par ce geste si minimal, et pourtant essentiel de nous détourner de notre propre vie le temps des obsèques, pour rendre témoignage et hommage à une inconnue, à un inconnu, sans famille, ni proche.

Informée par la Chambre mortuaire – institut médico-légal des Hôpitaux Universitaires de Marseille et par les services funéraires municipaux, l'association composée d'une petite équipe de bénévoles d'horizons les plus divers, se mobilise selon les disponibilités de chacun.e pour être présente aux obsèques.



© Samy AIT CHIKH

© Samy AIT CHIKH

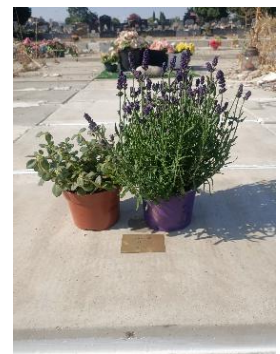
Les bénévoles se rendent à la chambre mortuaire une demi-heure avant le départ vers le cimetière, se recueillent, assistent à la fermeture du cercueil, suivent le fourgon mortuaire jusqu'au cimetière, prennent



© Samy AIT CHIKH part à l'inhumation en lisant un poème, un texte qu'ils ont écrit ou choisi, déposent une fleur.



© Samy AIT CHIKH



Merci aux équipes de la régie municipale des pompes funèbres et aux fossoyeurs pour leur travail essentiel.



© Samy AIT CHIKH

■ **Accompagnement des personnes défunt.e.s – Une hausse préoccupante en 2025**

62 personnes accompagnées en 2025 (contre 27 en 2024), une augmentation significative qui interroge sur les causes et les besoins croissants en accompagnement. Parmi elles, la plus jeune avait 34 ans, la plus âgée 94 ans, dont 12 femmes et 40 hommes.

Situations alarmantes des personnes sans chez-soi :

2 décès survenus directement dans la rue.

1 décès survenu dans l'incendie d'un squat.

Ces 3 personnes ont été enterrées sous X : aucune identité n'a pu être établie, malgré les recherches.

Situations alarmantes des personnes « avec chez-soi » :

Si certaines décèdent à l'hôpital ou en EHPAD, **la situation la plus préoccupante est celle des décès solitaires à domicile**. Plusieurs défunt.e.s ont été découvert.e.s **plusieurs mois après leur mort**, dont un homme décédé depuis plus d'un an.

Ces drames partagent des causes profondes qui nous alertent et soulèvent des questions sur la précarité, la précarisation, l'isolement et l'effritement des liens sociaux et familiaux qui délaisse des vies sans filet, ni repères.

Nous attribuons aussi cette augmentation à l'amélioration de la visibilité de notre association avec le déploiement de notre site internet (lancé en septembre 2024), et la création et diffusion d'une plaquette de présentation en 2025.

En 2025, la grande majorité des sollicitations que nous avons reçues **émane de l'Assistance publique - Hôpitaux de Marseille**, via notre convention (partenariat historique avec elle, voir page 14) avec les dépositaires de l'Hôpital de la Timone et de l'Hôpital Nord, et la régie municipale des pompes funèbres.

De plus, l'année a marqué un tournant avec les premières sollicitations de dépositaires qui ne nous avaient jamais contactés auparavant : Institut Paoli Calmette, Hôpital Européen, Hôpital Saint Joseph, Clinique Sainte Elisabeth.

Nous avons également été sollicités pour d'autres demandes d'accompagnement aux funérailles, pour lesquelles nous ne sommes finalement pas intervenus. En effet, notre première enquête avant les funérailles a permis d'identifier des proches ou familles : dans ces cas, notre présence s'avérait soit inutile, soit potentiellement intrusive selon les situations.

À l'inverse, nous avons aussi répondu présent pour assister aux funérailles de personnes accompagnées par des associations partenaires, afin de reconnaître et honorer la personne défunte, tout en apportant un soutien à l'entourage (équipes professionnelles, familles, résident.e.s, bénévoles).

Toutes les personnes défunt.e.s non réclamées ne relèvent pas d'un convoi ordinaire en carré commun, certaines ont pris des dispositions (contrat obsèques, testament, place prévue dans le caveau familial, ...) et le maire ou ses services n'en n'ont pas toujours connaissance.

En 2025, **notre travail d'enquête mené en amont des funérailles a permis d'éviter l'inhumation en terre commune d'une défunte au cimetière Saint-Pierre**. Grâce à l'intervention de notre bénévole enquêteur, qui a obtenu les actes de naissance des parents de la défunte, nous avons pu transmettre ces documents à la régie des pompes funèbres municipales de Marseille. Ces éléments ont facilité **l'identification de son caveau familial** dans ce même cimetière et de **vérifier qu'une place y était encore disponible pour l'accueillir**, permettant ainsi à la régie d'organiser son inhumation dans ce caveau, **en notre présence**.

Nous avons continué à rédiger un « récit des funérailles » qui se veut être une trace écrite à disposition des familles que nous pourrions retrouver ou qui se manifesteraient. Nous témoignons de notre présence aux funérailles, indiquons le poème ou le texte que nous choisissons ou écrivons, prenons en photo le cercueil, les fleurs, la tombe et indiquons son emplacement.

A la recherche des familles et des proches

■ Nos recherches avant les obsèques : une course contre la montre

La plupart du temps, lorsque nous sommes sollicités, **les familles ou proches des défunts n'ont pu être identifiés ni informés du décès**. Retrouver leur trace, surtout après une **rupture totale des liens** ou dans le cas de personnes isolées, relève souvent du défi : **les indices disponibles sont rares, voire inexistant**s.

Nos recherches s'effectuent dans un **cadre temporel contraint** : entre l'annonce d'une procédure de convoi social en carré commun et la programmation des obsèques, nous n'avons souvent que **quelques jours** – parfois seulement 24 heures – pour tenter de localiser un entourage. Mais comment faire quand la personne a disparu des radars depuis des années ? Quand son dernier domicile connu est une adresse fantôme, un squat évacué, ou un logement vide depuis des mois ?

Nous menons conjointement des recherches numériques (annuaires en ligne, réseaux sociaux ...), prenons attache avec les institutions (CCAS, associations, service d'état civil, archives, ...), menons une enquête de terrain :

- A l'adresse la personne la défunte, lorsque celle-ci avait un domicile : nous y apposons une affiche informant du décès ou de l'avis de funérailles (lorsque les informations sont déjà connues). Nous interrogeons aussi les voisin·e·s et les commerçant·e·s du quartier, qui peuvent parfois nous orienter vers des contacts et/ou informations utiles.
- Sur le lieu du décès, lorsqu'il s'est produit sur la voie publique : nous y menons les mêmes démarches, en cherchant à recueillir des témoignages ou des indices sur l'identité ou l'entourage de la personne.

Objectifs :

- **Rechercher les familles lorsque celles-ci ne sont pas au courant du décès, ni identifiées,**
- **Avertir du décès l'entourage qui ne l'aurait pas été et l'informer de la date et du lieu des obsèques,**
- **Recueillir des éléments de la vie des personnes défunt·e·s qui permettront aux bénévoles de personnaliser l'hommage qu'ils préparent.**

■ Nos recherches : un engagement qui dépasse le cadre des obsèques

Notre mission ne s'arrête pas aux funérailles. Lorsque nos investigations ne permettent pas de retrouver les proches d'un·e défunt·e avant les obsèques, nous poursuivons activement nos recherches pendant toute la durée légale d'une sépulture en terrain commun, soit un minimum de cinq ans, conformément à l'article R.2223-5 du Code général des collectivités territoriales.

En 2025, nous avons été en lien avec les familles de quatre défunts :

- la fille, l'ex-épouse et la belle-fille pour le premier,
- la sœur et par son intermédiaire toute la fratrie pour le second,
- la sœur, le neveu, le cousin pour le troisième,
- le fils et le frère pour le quatrième.

Ces reconnections n'ont pas été le fruit de nos recherches actives (enquêtes de terrain, contacts institutionnels, réseaux sociaux). Elles sont le résultat **inattendu de la désinvisibilisation de notre action** : la publication de la liste des personnes accompagnées sur notre site internet a permis à ces familles, **alors en quête de nouvelles de leur proche**, de découvrir son nom et de nous contacter.

Nos recherches, bien que parfois freinées par la méfiance ou l'indifférence, montrent que chaque contact, même minime, peut tout changer. Une simple conversation téléphonique avec une voisine a ainsi révélé une information capitale : le défunt était parti en Australie quelques années plus tôt pour le mariage de son fils. Sans connaître ni la ville ni le prénom de ce dernier, cette piste, combinée à l'intervention d'un journaliste qui nous avait contactés, a permis de retrouver le fils après plusieurs mois de recherches. Nous avons alors pu l'informer du décès de son père, une réalité qu'il ignorait.

■ Un accompagnement au-delà de l'annonce

Pour **accompagner les familles dans leur deuil**, nous leur avons proposé de leur transmettre **le récit détaillé des funérailles**, si elles en ressentaient le besoin. Ce document, bien plus qu'un simple compte-rendu, **offre une trace tangible et respectueuse de la cérémonie** : description des lieux, des paroles prononcées, des gestes symboliques, et parfois même des témoignages recueillis.

En **matérialisant ces moments**, il permet aux proches de **renouer un lien symbolique** avec leur défunt.e, voire de combler un vide laissé par l'absence, l'éloignement, ou l'ignorance du décès. Pour certaines familles, c'est aussi **la seule trace écrite** d'un dernier hommage, quand les funérailles ont eu lieu en leur absence.

■ Demandes de familles en quête de personnes disparues

Certaines familles nous sollicitent directement, à la recherche d'un.e parent.e probablement décédé.e, sans autre information qu'une dernière adresse connue à Marseille. En 2025, cinq demandes de ce type nous ont été adressées. Malgré nos recherches, nous n'avons pu apporter de réponse : ces défunt.e.s ne figuraient pas parmi les personnes accompagnées par notre association, et nos moyens ne nous permettent pas d'étendre nos investigations au-delà des personnes défunt.e.s qui nous sont officiellement signalées. **Ces situations soulignent l'urgence de renforcer les dispositifs de traçabilité, ainsi que la nécessité d'un réseau plus large entre associations, services sociaux et institutions pour éviter que des familles restent sans réponse.**

Nous travaillons conjointement avec **l'A.R.P.D. 13 (Assistance et Recherches des Personnes Disparues)**, sur les situations des défunt.e.s non identifié.e.s, sans qu'un recoupement n'ait pour l'instant abouti.

Par ailleurs, des généalogistes successoraux nous ont sollicité pour la première fois cette année ouvrant peut-être une nouvelle voie pour identifier des familles.

Etat des lieux, embellissement des tombes

Les bénévoles se sont donnés rendez-vous les **10 et 31 mai 2025** pour un état des lieux et embellissement des tombes des **carrés communs du Cimetière Saint-Pierre**.

L'état des lieux consiste à parcourir les tombes des différents carrés communs du cimetière, observer l'état général et aussi repérer les plaques funéraires manquantes à la direction des cimetières.

Rappelons **l'importance des plaques funéraires**. Pouvoir **trouver facilement une tombe contribue à veiller à la décence et au respect dus aux morts** et à leur mémoire et aux proches qui souhaitent s'y recueillir. Les plaques funéraires sont primordiales pour **préserver la mémoire, la dignité, l'identité du défunt, y compris pour les personnes non identifiées** inhumées sous X.

Nous avons aussi pris soin de redessiner une tombe en pleine terre (voir en complément le Récit des funérailles, Annexe 1, page 19) :



Inhumation le 11 mars 2025



21 mars 2025



31 mai 2025 avant l'aménagement



Aménagement le 31 mai 2025



Embellir une tombe, c'est reconnaître la singularité de chaque vie

Nous avons déposé une rose sur chaque tombe en dur et planté un pied de lavande ou d'œillet sur chaque tombe en pleine terre. **Un grand merci** à notre fleuriste partenaire pour son **soutien fidèle et généreux**, qui rend ces gestes possibles.

Dignité dès le premier jour : l'engagement unique de la régie municipale

La plaque mortuaire, posée dès le jour de l'inhumation par la régie municipale des pompes funèbres, est **un geste fondateur** : elle **affirme, dès les premiers instants, le respect et la dignité dus à la personne disparue.**



Depuis le 1er novembre 2025, notre association a choisi de prolonger cet hommage de la régie municipale des pompes funèbres en apposant une seconde plaque commémorative. Celle-ci reprend le prénom, le nom et les dates de la personne défunte, auxquels s'ajoutent notre logo et le nom de l'association.

Ces plaques, au-delà de leur dimension symbolique, deviennent aussi des outils de sensibilisation pour les visiteurs. Elles informent sur des réalités trop souvent méconnues, invitant chacun.e à la réflexion et à la mémoire.



L'hommage public laïque en deux temps

Chaque année MSMA organise un temps de mémoire pour les personnes décédées qu'elle a accompagnées ou dont elle a appris le décès :

- pour commémorer celles et ceux décédé.e.s de la rue, les anciens sans chez-soi, les anonymes, les personnes inhumées sous X,
- pour informer et interpeller sur les conditions de vie des personnes en grande précarité,
- pour rappeler qu'en France et à Marseille aussi, vivre à la rue peut tuer,
- pour faire savoir qu'en France et à Marseille aussi, des personnes décèdent seules de l'exclusion et dans la plus grande solitude.

■ Repenser l'hommage annuel : Une adaptation élargie nécessaire

En 2025, face à la dispersion des inhumations dans 7 cimetières de la ville (contre un seul auparavant, le cimetière Saint-Pierre), l'association a repensé son hommage afin de :

- Préserver la mémoire de toutes les personnes accompagnées, où qu'elles reposent.
- Sensibiliser le public aux réalités souvent invisibles des décès en situation de précarité et/ou d'isolement.
- Impliquer davantage la communauté marseillaise dans une démarche collective de dignité.

■ Un week-end de solidarité et de fleurissement (1er et 2 novembre 2025)

Cimetière Saint-Pierre : Maintien du temps fort traditionnel, avec un hommage le 1^{er} novembre au plus près des tombes des personnes accompagnées.

Cérémonie de mémoire collective en présences fidèles de Audrey GARINO, adjointe au Maire de Marseille en charge des affaires sociales, de la solidarité, de la lutte contre la pauvreté et de l'égalité des droits et Sophie ROQUES, adjointe au Maire de Marseille en charge de l'Etat civil, et ponctuée par les chants de Katia MASSELOT, le gong de José STRAVATO, le poème de Marc ROSS, le témoignage de Didier LEI.



© Samy AIT CHIKH

© Samy AIT CHIKH

Extension à tous les cimetières de Marseille : « Une fleur pour la dignité » : Les visiteurs sont invités, en venant fleurir la sépulture de leurs proches, à déposer une fleur sur une tombe esseulée dans les 21 cimetières de la ville.

Objectifs :

- Rendre visible l'isolement des défunt.e.s sans famille ou proches.
- Créer un lien symbolique entre toutes les personnes disparues, qu'elles soient accompagnées ou non.
- Faire de ce week-end un moment de mémoire partagée et d'humanité collective.

■ Une conférence-hommage pour informer et commémorer : 28 novembre – Auditorium de la Mairie des 1er et 7ème arrondissements

Conférence : « Les réalités ignorées des décès et des funérailles des personnes sans famille ni proches identifiés »



© Samy AIT CHIKH

© Samy AIT CHIKH

Des échanges pour comprendre, agir et se souvenir avec une table ronde sur les défis administratifs, sociétaux et humains liés aux décès des personnes sans famille ni proches identifiés.

Merci aux intervenant.e.s :

Sylvie MOCLIDES, Service RSA TH Association HEDA pour son témoignage poignant concernant le décès d'un bénéficiaire et le long parcours allant de l'absence inhabituelle de Robert aux ateliers, à la découverte de son décès jusqu'à l'inhumation en terres communes.

Table-ronde avec Aimée THOMINE DESMAZURES, Responsable de la direction des cimetières et Thierry ROIG, Responsable de la régie municipale des pompes funèbres

Elsa PEINTURIER, Responsable du Samu Social de Marseille.

Cérémonie d'hommage en mémoire des personnes accompagnées par MSMA, pour honorer leur vie et leur dignité avec les chants de Katia MASSELOT, le poème de Marc ROSS et différents témoignages dont celui-ci qui résonne : « *Je ne suis pas triste, juste en colère que tout se finisse comme ça, dans l'ombre de la plus subtile des maîtresses : la rue. Merci à tous ceux qui sont là aujourd'hui pour honorer ta mémoire. Merci à Marseille.* »

Et après ? Cette conférence n'est qu'une première étape. Ces échanges nourriront des réflexions et des actions concrètes pour améliorer l'accompagnement des personnes isolées, de leur vivant et après leur décès.

Nos liens avec les institutions et associations marseillaises

Nous sommes en liens réguliers avec la Ville de Marseille aussi bien avec les adjoint.e.s au Maire, les chambres mortuaires Timone et Nord de l'Assistance publique - Hôpitaux de Marseille, la régie municipale des pompes funèbres, la direction des Cimetières Communaux, le Samu social et la Direction des Solidarités et de l'Action Sociale, et pour tout autre objet lié à notre activité.

■ Notre convention avec l'Assistance publique - Hôpitaux de Marseille Signature du nouvel avenant de notre convention le 25 septembre 2025

Convention avec une Association portant sur l'exercice du bénévolat à l'AP-HM N° 2025-0582

ENTRE

L'Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille

Etablissement public de santé

dont le siège social est domicilié : 80 rue Brochier - 13354 Marseille - cedex 05

N° FINESS : 130 786 049

représentée par **François CRÉMIEUX**, Directeur Général

Ci-après dénommée « **l'AP-HM** »

D'UNE PART

ET

L'Association Marseillais Solidaires des Morts Anonymes

dont le siège social est domicilié Cité des Associations, 93, la Canebière, 13001 Marseille

représentée par **Madame Bérengère GRISONI**, Présidente,

ci-après dénommée « l'Association »

Ci-après dénommée « **Association** »

D'AUTRE PART

Article 3 : Activités de l'Association au sein de l'AP-HM

L'Association a pour objet d'intervenir sans distinction sociale, raciale, politique ni religieuse, dans les chambres mortuaires de l'AP-HM au profit des patients pour lesquels aucun proche n'a pu être identifié ou n'a pas souhaité pourvoir aux funérailles.

L'Association a pour mission d'accompagner leurs funérailles dignement suite à l'information donnée par les personnels des chambres mortuaires et de la régie municipale de la ville de Marseille. Les informations communiquées concerneront le seul état-civil du patient (nom, prénom, date de naissance) et les informations pratiques relatives au convoi (chambre mortuaire concernée, date et heure).

En 2025 nous sommes intervenus principalement au départ de la chambre mortuaire de l'Hôpital de la Timone, occasionnellement de celle de l'Hôpital Nord.

Lien vers le site de l'AP-HM : [Marseillais Solidaires des Morts Anonymes | AP-HM](#)

■ Notre ancrage à la Maison des Associations

Notre association est domiciliée à la Maison des Associations, où nous bénéficions régulièrement des infrastructures mises à disposition, notamment la salle libre d'accès pour des rendez-vous ponctuels.

Nous avons aussi réservé des salles pour réunir nos bénévoles à plusieurs reprises en 2025 :

- 25 janvier : Pour lancer et organiser l'année,
- 9 mai : Pour préparer l'état des lieux et l'embellissement des tombes,
- 26 juin : À l'antenne Waldeck Rousseau, pour construire l'hommage annuel.

Nous avons également pris part :

- 30 avril : Aux États généraux de la vie associative,
- Un rendez-vous BLA BL'ASSO, un temps d'échanges pour favoriser les rencontres inter-associatives et faire connaître notre action.

Des opportunités de formation et de visibilité :

- 26 mai : Formation "Gestion financière", suivie par notre trésorière,
- Utilisation du mur du bénévolat pour diffuser nos appels à bénévoles.

■ Nos échanges avec les associations locales : un réseau élargi et pérenne

Nous entretenons des **liens réguliers avec une cinquantaine d'acteurs locaux** parmi lesquels :

- Différentes maraudes,
- Le dispositif Accueil, Hébergement, Insertion : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), Accueils de jour et Haltes de nuit, ...
- Le dispositif médico-social : Lits halte soin santé (LHSS), Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), ... et les équipes mobiles (LHSS mobiles, Bus 31-32, ...).

Ces échanges visent principalement à **partager avec nos partenaires les informations sur les décès** dont nous avons connaissance ou qui nous sont signalés. Dès que cette information est transmise, nous nous attachons à identifier et retrouver les familles ou proches non informés ou non identifiés.

Pour les personnes défunt(e)s connues et accompagnées par nos partenaires, nous restons à leur écoute et à leur disposition : nous pouvons être présents aux funérailles si cela est souhaité, et/ou offrir un soutien et un accompagnement personnalisé aux proches (équipes professionnelles et bénévoles, résident(e)s, familles).

En 2025, nous avons poursuivi et renforcé ces collaborations, notamment avec :

- Le Réseau Hospitalité Marseille,
- L'Observatoire Hébergement 13,
- La coordination d'ASSAb - Accès aux droits, accès aux Soins et continuité des soins pour les personnes Sans-Abri à Marseille,
- Un Chez-Soi D'abord Marseille.

■ Nos liens avec les autres associations et collectifs du réseau du Collectif Les Morts de la Rue (CMDR)

Des associations et collectifs accompagnent les **morts de la rue et de l'isolement** dans différentes régions de France, ainsi qu'en Belgique (Bruxelles). Bien qu'indépendantes et organisées différemment, ces structures échangent régulièrement sur leurs pratiques, notamment lors de rencontres inter-associatives et du Forum annuel des morts de la rue et de l'isolement. Elles transmettent également au CMDR les signalements de décès de personnes sans chez-soi ou anciennement sans logement personnel.

Ces liens sont étroits notamment avec MSMA et le Collectif Les Morts de la Rue, puisque la présidente de MSMA représente l'association au sein du Conseil d'administration du CMDR.

Présence de Bérangère GRISONI, présidente de MSMA (et aussi présidente du Collectif Les Morts de la Rue) aux événements des associations et collectifs :

21 et 22 octobre 2025 à Lyon pour l'Hommage annuel du Collectif Morts sans toi(t) : mardi soir à l'Hôtel de ville de Lyon, et mercredi matin, au cimetière de La Guillotière.

28 mai 2025 à Bruxelles à la 20ème cérémonie d'hommage à la mémoire des habitant.e.s de la rue en région bruxelloise décédé(e)s en 2024. Une cérémonie en deux temps, le matin à l'hôtel de Ville, puis l'après-midi place de l'Albertine.

16 décembre 2025 à Bordeaux à la rencontre la nouvelle équipe constituée désormais en association loi 1901 « Dignité pour chacun » qui poursuit une mission initiée depuis une vingtaine d'années.

Communication

Parler, informer, sensibiliser... Ces réalités **doivent être connues, comprises et portées à la connaissance de toutes et tous**. Car c'est en **parlant de ces situations d'exclusion** que nous pouvons espérer les prévenir, les accompagner et, surtout, **redonner une place dans la société à celles et ceux qui en ont été exclus**.

■ Echos médiatiques

20 mai 2025 : 855 personnes sont décédées dans la rue en France en 2024, dont au moins 25 à Marseille
[855 personnes sans abris sont décédées dans la rue en 2024 | L'Invité de la Matinale | RCF](#)

8 octobre 2025 : Jean-François, le père Noël des délogés, est décédé | par David Coquille, La Marseillaise
<https://www.lamarseillaise.fr/societe/jean-francois-le-pere-noel-des-deloges-est-decede-GC18921430>

■ Notre site internet : une vitrine engagée et un outil de lien essentiel
www.marseillemortsanonymes.org



L'association

Depuis 2009, l'association Marseillais Solidaires des Morts Anonymes (MSMA) œuvre pour assurer des funérailles dignes et une sépulture décente aux personnes décédées dans la précarité et la solitude à Marseille. Avec ses bénévoles, MSMA veille à ce que chaque personne défunte soit honorée avec respect, et lutte contre l'oubli en offrant une présence citoyenne et fraternelle lors des obsèques. Nos actions incluent dans un esprit de solidarité et de dignité l'organisation de funérailles, l'embellissement des tombes, et la recherche des

Notre site internet, **hébergé en France par un prestataire éco-responsable**, a été **lancé le 1er septembre 2024**. Entre septembre et décembre 2024, il a enregistré 375 visites. **En 2025, il a attiré 1 626 visiteurs issus de 31 pays, dont 1 354 depuis la France**, révélant un intérêt à la fois local et international.

Un outil au service des familles et des proches

A la recherche de la famille et des proches de Sonia ADELINÉ

par 37

L'association Marseillais Solidaires des Morts Anonymes avec cet avis de recherche émis le 12 décembre 2025

Sonia ADELINÉ, 71 ans, décédée le 2 juillet 2025 à Marseille

La date des obsèques n'est pas encore programmée, si vous disposez d'information permettant d'avertir sa famille ou ses proches, merci de nous contacter : 06 60 06 07 93 contact@marseillemortsanonymes.org



28 - 28
JUIL

Hommage à Georges VIGNAPIANO

28-07-2025 - 10:00 - 28-07-2025 - 10:50

Chambre mortuaire Institut Paoli Calmette, puis Cimetière St Pierre



28 - 29
JUIL

Hommage à Marie-Pierre LUBRANO DI SBARAGLIONE

28-07-2025 - 11:00 - 29-07-2025 - 11:40

Chambre mortuaire Hôp Timone puis Cimetière St Pierre



29 - 29
JUIL

Hommage à Jean-Jacques YON

29-07-2025 - 08:00 - 29-07-2025 - 09:30

Chambre mortuaire Hôp. Nord, puis Cimetière St Pierre

Dès que nous sommes contactés par l'AP-HM nous informant qu'un convoi social est demandé, nous procédons sans délai à la publication d'un **avis de recherche de la famille et des proches de la personne défunte**. Cette première communication vise à alerter les personnes concernées en attendant de connaître la date des obsèques, qui est ensuite programmée par la régie municipale des pompes funèbres. Une fois les informations officielles reçues, nous publions aussitôt **l'avis d'obsèques** afin d'informer l'ensemble des proches et de la communauté des modalités pratiques pour rendre un dernier hommage à la personne disparue.

Le site a joué un rôle clé en permettant à quatre familles d'apprendre un décès qu'elles ignoraient.

<https://www.marseillemortsanonymes.org/personnes-defuntes-accompagnees-par-notre-association/>

■ MSMA sous les objectifs des photographes Samy AIT CHIKH et Aurélien DE BOLSTER

Deux regards et deux projets différents pour ces deux photographes dont les démarches sont à la croisée de pratiques documentaires, photographiques, sonores et numériques.

Samy AIT CHIKH mène un projet photographique documentaire autour du parcours des défunts non réclamés, en lien avec notre association et notamment en prenant part aux obsèques depuis deux ans. Ce travail s'intéresse à la manière dont une mémoire peut se construire à travers les lieux, les gestes et les formes d'accompagnement qui leur sont offerts.

© Samy AIT CHIKH



Aurélien DE BOLSTER : Rendre visible l'invisible

« Ils sont des dizaines, chaque année, à rester dans les chambres mortuaires des hôpitaux de Marseille. Personne ne les réclame. Des corps seuls, qu'on pourrait croire sans histoire et condamnés à l'oubli. Depuis 2009 pourtant, une demi-douzaine de personnes s'active pour qu'ils soient accompagnés jusqu'à la tombe avec respect. Elles assistent à leurs funérailles, embellissent les tombes, recherchent les familles et tentent de retracer leurs derniers moments de vie ».

© Aurélien DE BOLSTER

Perspectives 2026-2027

Poursuivre nos missions avec rigueur et humanité, tout en consolidant nos actions pour les années à venir :

- **Organiser**, pour les personnes seules, des funérailles dignes,
- **Faire savoir** la dramatique situation des personnes sans-abri, sans chez-soi qui voient leur état de santé gravement altéré au point d'en mourir,
- **Alerter** sur les autres situations d'isolement qui conduisent à une mort solitaire.
- **Faire mémoire et veiller** à la dignité des sépultures,
- **Accueillir et accompagner** les proches endeuillés (famille, cercle amical, bénévoles, professionnels) parfois de très longues années après le décès,
- **Donner un espace de rencontre** et d'information sur les questions liées à la mort et la législation en vigueur,
- **Être un partenaire** des institutions avec lesquelles elle établit des conventions.
- **Développer et agrandir notre équipe de bénévoles**, pour renforcer notre capacité d'action et d'accompagnement sur le terrain,
- **Continuer à faire connaître l'association**, en sensibilisant le grand public, les médias et les acteurs locaux à nos missions et à nos valeurs.

Annexe 1

Témoignage de Didier LEI, accompagnant

Hommage annuel, 1^{er} et 28 novembre 2025

Récit des funérailles

Le 11 mars 2025 vers 10 heures se rejoignent à la chambre mortuaire Julie, Samy et Didier pour se recueillir puis accompagner en terres communes du cimetière Saint-Pierre :

Yevgen PONOMAROV, né le 30/08/1962 à Jdanov (Ukraine), décédé le 14/02/2025 en résidence sociale.

Julie a, dans ses bras, des fleurs, des plantes, des herbes du Bois sacré dont elle a fait des bouquets.

Le corps de Yevgen Ponomarov n'est pas visible, le couvercle du cercueil est fermé partiellement.

Nous nous recueillons dans le salon Les Myosotis et remarquons les dimensions assez grandes du cercueil. Nous devinons la corpulence, la force, l'allure solide de Yevgen. Julie dépose des fleurs, elle assistera un plus tard, seule, à la mise en bière.



© Samy AIT CHIKH

Julie et Didier suivent le fourgon mortuaire vers le cimetière Saint-Pierre.

Le lieu d'inhumation est en terre, dans un espace dénommé « FS » pour Fosse spéciale. Yevgen rejoint cette terre eu égard à sa corpulence. Cette dénomination nous heurte.

La fosse est creusée et l'amas de terre, conséquent, impressionne. Les agents du cimetière sont nombreux et travailleront un long moment pour recouvrir le cercueil de Yevgen puis constituer un talus après l'hommage.

Les personnels de la Régie restent avec les fossoyeurs le temps de la lecture suivante par Didier :

« Yevgen, Vous êtes né en Ukraine, vous avez vécu en Ukraine, vous êtes mort en France à Marseille.

Un des vôtres, le poète Taras Chevtchenko, au XIXème siècle écrivait :

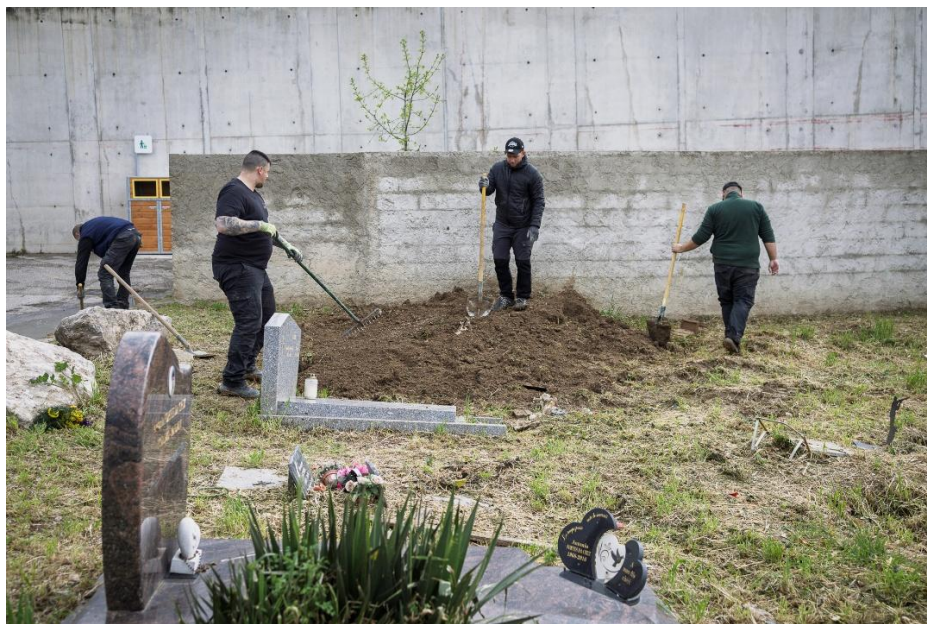
*« Quand je serai mort, mettez-moi
Dans la terre qui sert de tombe
Au milieu de la plaine immense,
Dans mon Ukraine bien aimée,
Pour que je voie les champs sans fin,
Le Dniepr et ses rives abruptes,
Et que je l'entende mugir.
Lorsque le Dniepr emportera
Vers la mer bleue, loin de l'Ukraine,
Le sang de l'ennemi, alors
J'abandonnerai les collines
Et j'abandonnerai les champs,
Jusqu'au ciel je m'envolerais »*

Nous pensons à vous, à votre famille, à tous les vôtres, aux Ukrainiens.

Là où vous êtes, trouvez la paix. »



© Samy AIT CHIKH



© Samy AIT CHIKH

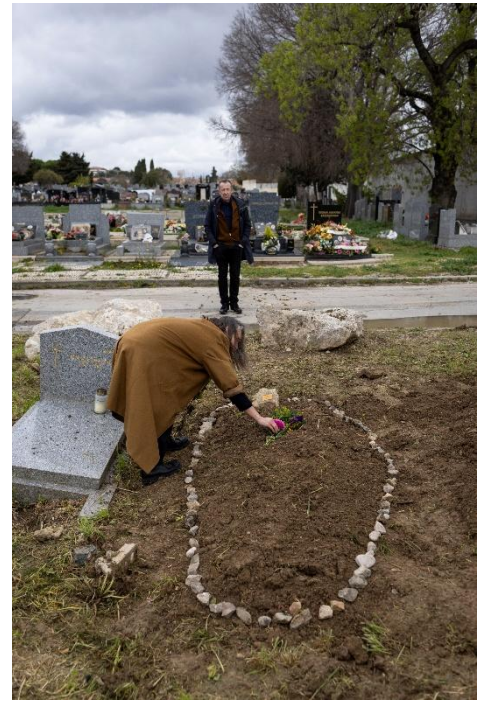
Les personnels de la Régie s'en vont, le cercueil est placé dans la fosse et débute le travail d'enterrement, long, régulier et fastidieux par les fossoyeurs.

L'un d'entre eux trouve une grosse pierre : elle sera dédiée à la pose de la plaque de Yevgen.



Sous le ciel gris, cette terre sans contours qui contient un cercueil a mauvaise mine, attriste, indigne un peu aussi. Julie propose une délimitation et nous allons chercher différents cailloux qui seront déposés autour du « talus » qui forme la tombe de Yevgen. Les fleurs du Bois sacré y sont déposées.

Silence, les fossoyeurs sont partis, nous tâchons d'enlever la boue de nos chaussures et nous nous séparons chaleureusement.



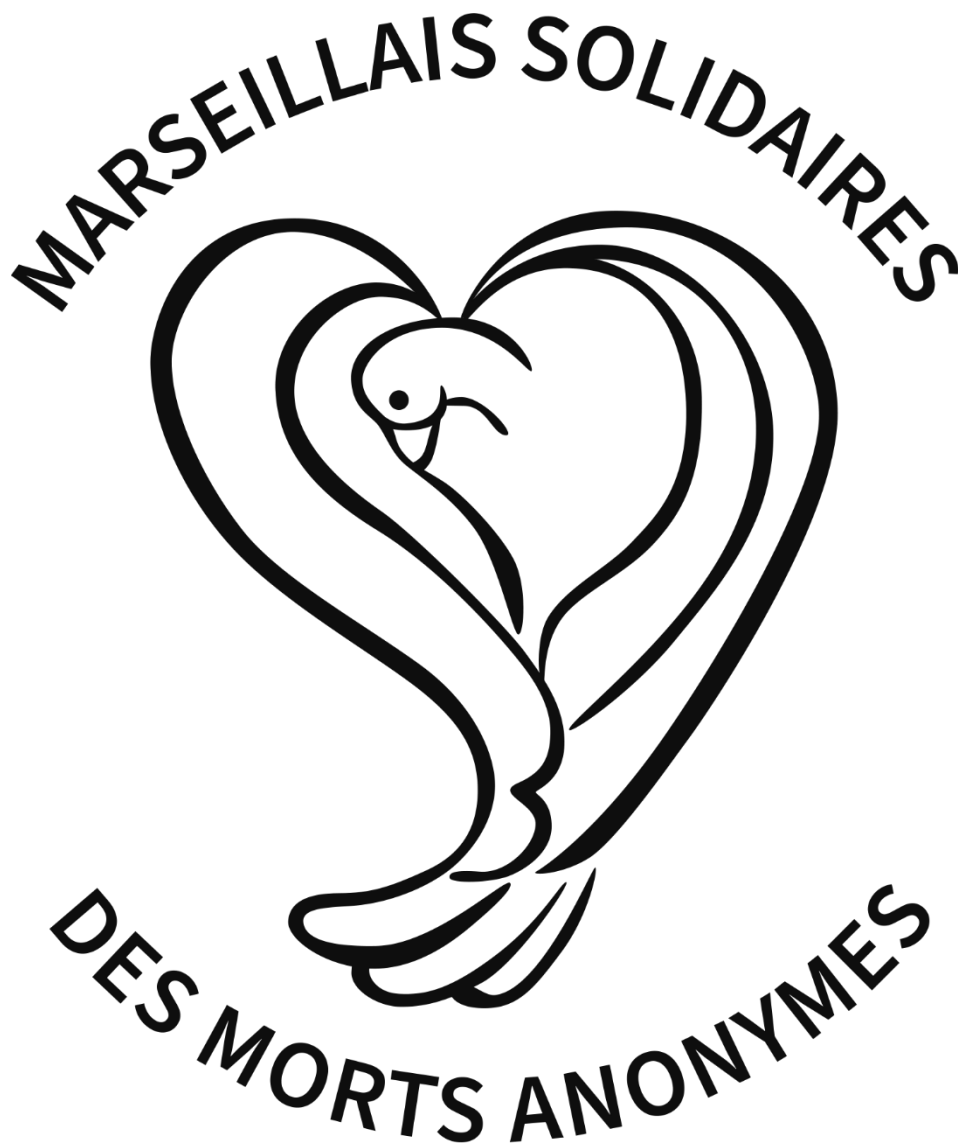
© Samy AIT CHIKH



Hommage du 1^{er} novembre 2025

© Samy AIT CHIKH





Pour qu'aucune personne
ne soit inhumée seule à Marseille

Marseillais Solidaires des Morts Anonymes

Maison des Associations, Boîte aux lettres n°300, 93 la Canebière, 13001 Marseille

06 60 06 07 93 | contact@marseillemortsanonymes.org

www.marseillemortsanonymes.org